

Etaient présents : Mesdames et Messieurs BIZET Jean-François, BELLAIGUE Gilles, ACHARD Marie-Claire, LEGOY Jean-Pierre, GRANGE Jean-Claude, GUILLOT Gérard, MULLER Lionel, KLOSTER Françoise, DO COUTO Séverine, BARRIER Martine, POUGHEON Jacky, ROMANEIX Alain, MENAGE Gilbert, SENEGAS ROUVIERE Didier, OLLIER Jean-Pierre, FERREYROLLES Janine, SOUCHAL Boris, DEMENEIX Elisabeth, COLLANGE Claude, SABY Frédéric, LABONNE Marie-Jeanne, MANGOT Marc, CONDY Cédric, DOMAGALA Daniel, ERAGNE Yannick, DESMOULIN Nicole, SERVIERE Gilles, CARRIAS Charles, ROUGHEOL Cédric, BRECHARD Jacqueline (suppléante), MONTPEYROUX Nicolas, ANDANSON Antonia (Suppléante), JALICON Adrien, BOURDEIX Jean, TIXERONT Gérard, VIALETTE GIRAUD Janette, PAILLER Robert, MILORD Franck, FARGEIX Gervais, ARNAUD Daniel, THOMAS Bernard, LECHAPELAIN Jean-Luc et RIVET Annie.

Absents : Madame et Messieurs CAILLOUX Luc, CHARBONNIER Denise, OUACHEM Jean-Pierre, RABAT Jean-Louis, et BESANCON Gilles.

A donné pouvoir : Monsieur LEROY Anthony à Monsieur GUILLOT Gérard et Monsieur COQUET Stéphane à Monsieur CARRIAS Charles.

DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE – ECO TERRITORIALITÉ – VETAGROSUP

Le responsable de formation Luc MAZUEL a présenté le projet et le travail qu'il est envisagé de réaliser sur le territoire de notre communauté de Communes.

Dans un premier, il a présenté les résultats de l'étude de 2016 qui a fait apparaître 3 scénarii : 1 optimiste, 1 statut quo et 1 pessimiste.

Afin de poursuivre ce travail, il propose qu'une dizaine d'étudiants de l'école d'ingénieur VETAGROSUP puissent intervenir sur le territoire afin de mener à bien un nouveau programme permettant d'amorcer le projet de développement du nouveau territoire.

PRESENTATION DES PROJETS DU TERRITOIRE

Dans le cadre de la préparation budgétaire 2017 et afin de permettre à l'ensemble du conseil d'avoir une meilleure vision du territoire, une présentation de l'ensemble des projets intercommunaux réalisés a été présentée en séance.

1/ RESEAU POUR LA TRANSMISSION DU FONCIER AGRICOLE

Monsieur le Président rappelle que les trois Communautés de Communes de Haute Combraille, Sioulet Chavanon et Pontgibaud Sioule et Volcans participaient au financement d'un poste mutualisé au sein du réseau pour la Transmission du Foncier Agricole en Combrailles-Artense pour assurer l'animation des actions.

Le Réseau agricole Combrailles Artense accompagne les agriculteurs cédant leur exploitation et les candidats potentiels sur le secteur des Combrailles et de l'Artense. Il regroupe 8 communautés de communes, 2 communes et 2043 exploitants agricoles.

Cette mission est assurée par une animatrice à temps plein dont le poste est basé à St Gervais d'Auvergne au SMADC.

Monsieur le Président indique que les dépenses prévisionnelles annuelles 2017 s'élèvent à 40 000 €, et sont équivalente à celle de l'année passée. Ce poste est financé en partie par une aide de 19 000 € du Conseil départemental. Le reste à charge est réparti entre les communautés de communes partenaires soit 7875, 00 € pour la Communauté de Communes Chavanon Combrailles et Volcans

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE,

Entendu l'exposé du Président,

- **APPROUVE** la proposition de poursuivre le travail en commun réalisé et de maintenir cette action en 2017.
- **AUTORISE** le Président à entreprendre toutes les démarches nécessaires au bon déroulement de cette action et engager le versement de la contribution financière

2/ DESIGNATION DES DELEGUES A L'EPF SMAF

Monsieur le Président rappelle que la Communautés de Communes Chavanon Combrailles et Volcans regroupe plusieurs communautés de communes qui étaient adhérentes de l'Etablissement Public Foncier – EPF-SMAF au 31/12/2016 ainsi que les communes qui les composaient.

L'EPF-Smaf Auvergne accompagne les collectivités dans la maîtrise foncière nécessaire à leurs projets d'aménagement, grâce aux moyens humains, techniques et financiers mis à leur disposition pour développer une véritable stratégie foncière.

Afin de poursuivre l'action engagée par l'Etablissement public foncier d'Auvergne sur le territoire des communes composant la nouvelle communauté de communes, et du fait de la compétence PLH porté la CC, il est proposé de confirmer l'adhésion de la Communauté de Communes Chavanon Combrailles et Volcans à l'EPF Smaf Auvergne de manière à conforter la politique foncière engagée.

Il propose au Conseil communautaire de désigner les délégués suivants :

COMMUNES	TSAG	GENRE	DELEGUE EPF SMAF
BOURG LASTIC	T	Monsieur	Bernard DEBOTE
BOURG LASTIC	S	Monsieur	Jean-François BIZET
BRIFFONS	T	Monsieur	Daniel SOUCHAL
BRIFFONS	S	Monsieur	Alain BOUSCAUD
BROMONT LAMOTHE	T	Monsieur	Yves LEYRIT
BROMONT LAMOTHE	S	Monsieur	William VERLAGUET
CELLE D'AUVERGNE (LA)	T	Monsieur	Sébastien GIRAUD
CELLE D'AUVERGNE (LA)	S	Monsieur	Bruno LEGOY
CHAPDES-BEAUFORT	T	Madame	Marilyne MOUTARDE
CHAPDES-BEAUFORT	S	Monsieur	Julien MORVAN
CISTERNES LA FORET	T	Madame	Marine BARRIER
CISTERNES LA FORET	S	Monsieur	Bernard PRUGNARD
COMBRAILLES	T	Monsieur	Christophe BOURDUGE
COMBRAILLES	S	Monsieur	Georges LAVENIER
CONDAT EN COMBRAILLE	T	Monsieur	Fabrice LEDIEU
CONDAT EN	S	Monsieur	Pascal MOUTON

COMBRAILLE			
FERNOEL	T	Monsieur	Bernard LAPORTE
FERNOEL	S	Monsieur	Jean MICHON
GIAT	T	Monsieur	Jean-Pierre OLLIER
GIAT	S	Madame	Janine FERREYROLLES
GOUTELLE (LA)	T	Monsieur	Frédéric SABY
GOUTELLE (LA)	S	Monsieur	Damian WALSH
HERMENT	T	Monsieur	Boris SOUCHAL
HERMENT	S	Monsieur	Claude ARMAND
LANDOGNE	T	Madame	Claude COLLANGE
LANDOGNE	S	Monsieur	Jean-Marc THOMAS
LASTIC	T	Monsieur	Yves JALICON
LASTIC	S	Madame	Odile LEGOUEIX
MESSEIX	T	Monsieur	Cédric CONDY
MESSEIX	S	Monsieur	Marc MANGOT
MIREMONT	T	Monsieur	Jacques CHARLES
MIREMONT	S	Monsieur	Jean-Paul REDON
MONTEL DE GELAT	T	Monsieur	Sylvain HEURTIER
MONTEL DE GELAT	S	Madame	Pascale REVARDEAU
MONTFERMY	T	Monsieur	Patrick BOTTE
MONTFERMY	S	Monsieur	Julien GALICHET
PONTAUMUR	T	Monsieur	Jean-Luc BUSSON
PONTAUMUR	S	Monsieur	Martial COTTET
PONTGIBAUD	T	Monsieur	Jean-Christophe DUTEIL
PONTGIBAUD	S	Monsieur	Roland MALLETERTUS
PRONDINES	T	Monsieur	Jean-Louis DEVEDEUX
PRONDINES	S	Monsieur	Michel de FALVARD
PUY SAINT GULMIER	T	Monsieur	Jean-Philippe MOTTAY
PUY SAINT GULMIER	S	Monsieur	Cédric ROUGHEOL
SAINT AVIT	T	Monsieur	Patrick BRANDON
SAINT AVIT	S	Monsieur	Nicolas MONTPEYROUX
SAINT ETIENNE DES CHAMPS	T	Madame	Marie-Christine GAUTIER
SAINT ETIENNE DES CHAMPS	S	Monsieur	Gilles ROULET
SAINT GERMAIN PRES HERMENT	T	Monsieur	Eric FAURE
SAINT GERMAIN PRES HERMENT	S	Monsieur	Stéphane SIBIAL
SAINT HILAIRE LES MONGES	T	Monsieur	Jean BOURDEIX
SAINT HILAIRE LES	S	Monsieur	Georges AMADON

MONGES			
SAINT JACQUES D'AMBUR	T	Monsieur	Gérard TIXERONT
SAINT JACQUES D'AMBUR	S	Madame	Josette LECLERC
SAINT PIERRE LE CHASTEL	T	Madame	Janette VIALETTE-GIRAUD
SAINT PIERRE LE CHASTEL	S	Monsieur	Jacky FOUILHOUX
	T	Monsieur	Didier SENEGAS
	S	Monsieur	Charles CARRIAS
SAUVAGNAT	T	Monsieur	Franck MILORD
SAUVAGNAT	S	Monsieur	Emmanuel BLATEYRON
SAVENNES	T	Monsieur	Gervais FARGEIX
SAVENNES	S	Madame	Audrey MANUBY
TORTEBESSE	T	Monsieur	Daniel ARNAUD
TORTEBESSE	S	Monsieur	René POUJAT
TRALAIGUES	T	Monsieur	Fabien PENY
TRALAIGUES	S	Monsieur	Gérard BORNE
VERNEUGHEOL	T	Monsieur	Bernard THOMAS
VERNEUGHEOL	S	Madame	Odette LEGOY
VILLOSSANGES	T	Monsieur	Laurent BATTUT
VILLOSSANGES	S	Madame	Pascale PIGEON
VOINGT	T	Monsieur	Claude LEGOY
VOINGT	S	Monsieur	Georges DESSAGNES

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE,

Entendu l'exposé du Président,

- **APPROUVE** la proposition du Président.
- **AUTORISE** le Président à entreprendre toutes les démarches nécessaires.

3/CONVENTION SMADC – CONTRIBUTION OFFICE DE TOURISME

Monsieur le Président indique que dans le cadre de sa compétence tourisme, le SMAD des Combrailles a créé l'Office de tourisme.

En tant que collectivité adhérente, la communauté de Communes Chavanon Combrailles et Volcans verse une contribution au SMAD des Combrailles. Cette contribution est fixée chaque année par le Comité syndical du SMAD des Combrailles. Le montant de cette contribution s'élève pour l'année 2017 à 93 458,19 €.

Le SMAD des Combrailles a fait parvenir une convention la Communauté de Communes Chavanon Combrailles et Volcans afin de définir les modalités de versement de cette contribution.

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE,

Entendu l'exposé du Président,

- **AUTORISE** le président à signer une convention avec le SMAD des Combrailles relative au versement de la contribution Office de tourisme, 30% au mois de février et 70% au 15 mai et engager les démarches pour la bonne mise en œuvre de cette convention

4/ VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION AMTA

Monsieur le Président indique que dans le cadre d'un appel à projets de la conférence des financeurs entre la CNSA et le Conseil Départemental, la Communauté de Communes de Sioulet Chavanon a répondu à un appel à projets pour la période de novembre 2016 à mai 2017.

Ce projet se concrétise par un ensemble d'actions sur le territoire ex Sioulet-Chavanon auprès des aînés et des enfants/jeunes. Les actions sont réalisées en temps scolaire, périscolaire, extrascolaire auprès des enfants/jeunes sous forme d'ateliers intergénérationnels (chorale intergénérationnelle, ateliers de cuisine partagés, ateliers photos, vidéo, séjour intergénérationnel, ateliers équilibre/cirque, ...)

L'intérêt de ce projet est de fédérer l'ensemble des acteurs d'un territoire afin de permettre de rompre l'isolement des aînés, de renforcer une solidarité entre les âges et d'impulser une dynamique de bien vieillir sur nos territoires ruraux.

Ce projet devrait être développé sur l'ensemble du territoire intercommunal CCV sur la période 2017/2018.

Ce projet fait appel à des intervenants extérieurs qui proposent des prestations.

L'AMTA – Agence de Musique des Territoire d'Auvergne, est un prestataire (ateliers photos/création chorale intergénérationnelle) et a déposé un dossier de demande d'aide Leader incluant nécessairement un co-financement de la Communauté de Communes à hauteur de 500 €.

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE,

Entendu l'exposé du Président,

- **ACCORDE** à l'Association AMTA – Agence de Musique des Territoire d'Auvergne – une subvention de 500 € pour leur intervention dans le cadre du projet intergénérationnel

5/ AJOUTS AUX DELEGATIONS DU PRESIDENT

Afin de faciliter la gestion courante, il est proposé d'ajouter 2 délégations de pouvoir au Président :

2) En matière de commande publique

- Cession de paiement à un fournisseur de l'entreprise ayant signé un marché
- Acte de sous-traitance avec une entreprise ayant signé un marché

Il y a lieu de délibérer sur ces propositions.

- *Concernant le Pôle de santé de Pontaumur : l'entreprise CENTERBOIS titulaire du lot Menuiseries extérieures a fait parvenir à la Communauté de Communes une demande de paiement à son fournisseur la Société ALUK SAS pour un montant de 7 537,07 €.*
- *Concernant la Maison de Santé de Pontgibaud : l'entreprise SOPREMA, titulaire du lot 3 Etanchéité/Couverture a fait parvenir à la Communauté de Communes Chavanon Combrailles et Volcans une demande de sous-traitance pour les travaux de couverture et bardage zinc pour un montant ferme de 6672,40€ HT. L'entreprise proposée est la SARL DUCHE à CHATEAUGUAY avec paiement direct.*